



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108663

VALABLE JUSQU'AU 07/02/2024

ÉDITÉ LE 12/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 511 856 148

Siret : 511 856 148 00016

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4030063-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4316377804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4316377804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : COBAN SARL

5, RUE DU MILIEU
67160 WISSEMBOURG

Téléphone : 06 83 85 53 95

Portable : 06 83 85 53 95

Fax :

Site Internet : www.coban.fr

E-mail : coban.ali@hotmail.fr

Responsabilité légale :

COBAN MEHMET CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/09/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/03/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	23/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/09/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/11/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/09/2021
o Isolation des combles perdus	23/09/2021
o Isolation des planchers bas	18/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.